



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'APACIB le 28 février 2012

L'assemblée générale extraordinaire de L'APACIB s'est tenue le mardi 28 février 2012 dans l'amphithéâtre du CRNA Ouest. L'assemblée était dirigée par Marie-Elise Inisan, présidente de l'association, assistée de Laurent Anastacio vice-président, Sylvain Trapes vice président, Maguy Breton vice présidente, Frédéric Lescop trésorier et de Loïc Le Quintrec, secrétaire.

83 adhérents ont participé à cette assemblée.

Marie-Elise présente les activités APACIB avec le diaporama des activités 2011 (rapport de la dernière AG). Chaque membre du bureau est présenté un à un et Marie-Elise remercie les différents bénévoles qui ont organisé toutes ces activités.

Depuis la dernière AG du 31/01, toute activité a cessé car personne ne s'est présenté pour prendre la suite de Marie-Elise. Remarque sur le fait que l'on est arrêté les activités depuis un mois: comme il n'y a pas de bureau, la responsabilité incombe au CA, par conséquent le CA a préféré arrêter. Le souhait est que quelqu'un se propose pour la présidence.

Des adhérents demandent plus d'explications sur la composition et le fonctionnement du CA et du Bureau: le bureau est élu pour un an (président et 3 vice-présidents, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire, secrétaire adjoint). Le président s'occupe de l'ouverture des comptes, de l'assurance (Macif), de la relation avec la DSAC, le CCAS (ex dossier gros investissement...), de la relation avec l'administration du CRNA (financement...), avec les fournisseurs (Autobar...), des réunions CA (3-4 par an : élection de bureau, attribution de la dotation, équilibre/actualisation de la dotation en septembre, mesure exceptionnelle pour limiter les dépenses au cas où, CA de clôture de fin d'année, puis AG (présentation activités, bilan moral, comptes sections/principale). Marie-Elise précise que les conseils d'administration sont bien rôdés. Enfin, le président représente tous les membres. Pour les retraités, une petite permanence a été organisée à l'aubette.

Les ATAS : autorisation temporaire pour activité sociale, seuls les membres du bureau et les représentants de section peuvent en bénéficier (depuis l'an dernier les organisateurs de l'arbre de Noël peuvent également en bénéficier)

En 2011 la présidente et le trésorier ont bénéficié de 10 jours. En 2012, il sera demandé plus de jours.

Frédéric Lescop, trésorier, annonce qu'il souhaite également passer la main pour l'année prochaine.

Christian Omnès demande: est-ce que le précédent conseil d'administration est annulé ? Frédéric précise que cette AG est pour l'ouvrir éventuellement à de nouvelles personnes qui souhaitent s'investir. Donc le précédent CA est maintenu et on attend l'entrée de nouveaux membres. Les retraités ont-ils le droit de rentrer dans le CA ? OUI, de même dans le bureau.

Point de vue du CLAS: Patrick Larochette, président: le fait qu'il n'y ait pas de président à l'APACIB est un souci pour le CLAS, l'administration ne peut pas débloquer les fonds s'il n'y a pas de nom.

Election du CA:

Nicole Laumonier est démissionnaire

Proposition: Frédéric Pichon, Tangi Garnier, Antoine Brevignon, Frédéric Larreur, Marianne Mauss, Mélanie Pointud, Pascale Ferezou

L'AG valide ces nouveaux membres.

Question de Camille Goureau: comment ça se passe avec la cour des comptes ?

Marie-Elise explique que les comptes 2008, 2009 et 2010 ont été transmis à la Cour des comptes suite à leur demande pour un contrôle. Depuis pas de nouvelles, donc ça se passe bien !

- Fin de l'AG à 15H00

A Loperhet, le 28 février 2012

La présidente

Le secrétaire